



AU ROYAUME DE L'ABSURDITÉ, DES CHEFS D'ÉTABLISSEMENTS RÈGNENT EN ROIS

UFAP PACA CORSE

Il fut un temps où les reines et rois de notre contrée gouvernaient en toute splendeur, mais même dans ces temps anciens, l'injustice régnait. Au Moyen Âge, les rois agissaient de manière absolue, sans écouter les souhaits de leur peuple. Et voici que, de nos jours, certains chefs d'établissements adoptent une attitude similaire. A l'heure où des princes et seigneurs dans leurs châteaux forts tentent d'asservir nos droits syndicaux, nous, les intrépides défenseurs des personnels, devons brandir l'étendard de la résistance ! Certains tentent de nous museler, mais nous ne nous inclinons pas devant ces « tyrans » des temps modernes !



Ces seigneurs auto-proclamés, refusent de nous ouvrir les portes de leur château. Ces « tyrans médiévaux », osent priver les syndicats de leur droit inaliénable d'accéder à tous les cachots, cachettes, et coins sombres de nos châteaux. Oui, mes braves, il semblerait que ces "honorables" dirigeants pénitentiaires aient oublié les décrets royaux qui déclarent que les représentants syndicaux peuvent accéder à tous les lieux et réunions organisés par les directions des établissements. Honte à eux, les oppresseurs du royaume carcéral !

En ces temps médiévaux, les syndicats ont autant de droit à accéder aux réunions et aux locaux que le Roi à son trône en or massif !

Les textes l'énoncent clairement : « Toute organisation syndicale digne de ce nom a libre accès à tous les lieux et à toutes les réunions dépendants de l'administration pénitentiaire. » Nous exigeons que ces « princes de pacotille » cessent leurs manigances et nous laissent entrer.

Que dire de leurs refus sur les détachements syndicaux sans aucune justification valable et sans équité envers l'ensemble des Organisations Syndicales ? Ils se cachent derrière leurs "nécessités de service," comme si un trésor doré les attendait dans les sombres cachots !

Ils se comportent comme des rois autoproclamés, émettant leurs décisions arbitraires sans souci pour la loi du royaume. Si notre service n'est pas nécessaire, alors le leur non plus ! Dans cette ère médiévale de la bureaucratie capricieuse, il est temps que vous cessiez d'agir en Roi et que vous justifiiez vos besoins au nom du Royaume.

Notre droit sacré est un héritage fondamental que vous, ô chefs d'établissements, semblez vouloir bafouer. À l'heure où la révolte retentit dans nos coursives, rappelez-vous que l'histoire sera le témoin de vos actes. Les rois tombent, les empires s'effondrent, mais le droit syndical et la liberté de parole triomphent toujours.

Vous ne pouvez échapper à notre regard moqueur, ni à nos sarcasmes affûtés. Sachez que la plume est plus puissante que l'épée, et que notre plume sarcastique dénonce vos actes avec vigueur. Le ridicule ne tue pas, mais il vous assaille avec une verve implacable.

Nobles chefs d'établissements, Nous vous demandons de respecter les lois qui garantissent notre droit syndical. Plus vous tenterez de nous museler, plus nous rugirons fort ! Sachez que nous ne plierons jamais !

Ces chefs d'établissements semblent avoir oublié qu'ils ne sont que des serviteurs du peuple, nommés par la Couronne pour veiller à l'équité et au respect des personnels. Mais voilà qu'ils s'érigent en « monarques » absolus, ignorant les chartes qui garantissent nos droits, nos us et coutumes.

"Rien ne peut arrêter une juste cause."

Massilia , le 18 octobre 2023

Les Secrétaires Généraux
UFAP UNSa Justice Paca Corse

